

Rapport consolidé du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation

Rapport numéro 8

Janvier – Juin 2020

Liste des acronymes

AA	Agent administratif du FCS
AA	Agent Administratif
AG	Agent de gestion du FCS
AG	Agent de Gestion
CAN	Conseil d'administration national
CAP	Conseil d'administration provincial
COVID-19	La maladie à coronavirus 2019
FARDC	Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FCS	Fonds de Cohérence pour la Stabilisation
FPS	Femmes, Paix et Sécurité
FRPI	Force de résistance patriotique d'Ituri
HACT	Approche harmonisée de remise d'espèces (de l'anglais <i>Harmonized Approach to Cash Transfers</i>)
ISSSS	Stratégie Internationale de Soutien à la Stabilisation et la Sécurité (de l'anglais <i>International Security and Stabilization Support Strategy</i>)
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
NDC-R	Nduma défense of Congo-Rénové
ONG	Organisation non gouvernementale
PMO	Partenaire de mise en œuvre
RAE	Restauration de l'autorité de l'Etat
RRR	Réintégration et Relance socioéconomique
SEA	Suivi, évaluation et apprentissage
SMART	Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporellement
SPS/PAPS	Stratégies et plans d'action provinciaux de stabilisation
STAREC	Le Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés
S&E	Suivi et évaluation
UAS	Unité d'Appui à la Stabilisation de la MONUSCO
ZP	Zone prioritaire

Table des matières

1	Introduction	4
1.1	Impact de la COVID-19	4
2	Principales réalisations des projets FCS	5
2.1	Dialogue Démocratique	5
2.2	Retour, réintégration et relance socioéconomique.....	7
3	Principaux défis et risques	7
3.1	Pour le FCS	7
3.2	Pour les projets en cours de mise en œuvre	11
4	Mise à jour adoption du système de suivi, évaluation et apprentissage du FCS.....	13
4.1	Le nouveau système de suivi de la stabilisation	13
4.2	Formalisation du rôle du STAREC dans le suivi et l'évaluation du FCS	14
5	Conseil d'administration du FCS Février 2020	14
6	Mise à jour du manuel d'opérations.....	15
7	Mise à jour des cadres programmatique et de mise en œuvre de l'ISSSS 2020-2024	16
7.1	Le Cadre de mise en œuvre de l'ISSSS 2020-2024	16
7.2	Le cadre programmatique de l'ISSSS 2020-2024	18
8	Objectives prioritaire de stabilisation	18
8.1	Objectives prioritaire de stabilisation au Sud Kivu	19
9	Outil de gestion de portefeuille (Pipeline) FCS	21

Liste des tableaux

Tableau 1: Principales réalisations du dialogue démocratique financé par le FCS, janvier-juin 2020	5
Tableau 2: Principales réalisations de la REA financé par le FC, janvier-juin 2020.....	6
Tableau 3: Principales réalisations du RRR financé par le FCS, janvier-juin 2020	7
Tableau 4: Risques et mesures d'atténuation en place, janvier-juin 2020.....	7
Tableau 5: Principaux risques et défis rencontrés par les projets financés par le FCS, janvier- juin 2020.	11
Tableau 6: Synthèse des principaux changements dans le manuel d'opération du FCS, Février 2020.....	15
Tableau 7: Légende de l'outil de gestion des contributions au FCS (contribution Pipeline) FCS	22
Tableau 8: Outil de gestion des contributions au FCS (contribution Pipeline) FCS - au 30 Octobre 2020 .	22
Tableau 9: Légende de l'outil de gestion de portefeuille (Project Pipeline) FCS	23
Tableau 10: Outil de gestion de portefeuille (Project Pipeline) FCS - au 30 Octobre 2020.....	24

Liste des Graphiques

Graphique 1: Organigramme fonctionnel de la cellule S&E, Juin 2020	14
--	----

1 Introduction

Au cours de ce premier semestre de 2020, seuls deux projets financés par le Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS) étaient en cours de mise en œuvre et par conséquent ont été affectés par la pandémie de la COVID-19 et pour lesquels la majorité de leurs activités ont été mise en pause à partir du mois d'avril.

En dépit du contexte difficile, le Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC) et l'Unité d'Appui à la Stabilisation (UAS) se sont focalisés sur ses processus de revue des stratégies, fonctions, programmes et outils du FCS et du Secrétariat Technique de l'ISSSS initiés en fin de l'années 2019 dont ce rapport propose un aperçu.

Ce rapport n'offre pas de données de perceptions car la collecte de données normalement effectuée par la *Harvard Humanitarian Initiative* n'a pas pu s'effectuer en raison de la pandémie actuelle.

1.1 Impact de la COVID-19

La plupart des activités des projets financées par le FCS ont été suspendues à partir du mois d'avril après que les partenaires de mise en œuvre (PMO) du fonds ont adapté leurs activités possibles dans le contexte de la pandémie de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) afin de respecter et d'intégrer les mesures de préventions préconisées par les autorités. Pour les projets du FCS en cours (Kitshanga et Beni), les partenaires ont adapté leur plan de travail et leurs activités au contexte, en réduisant le nombre de participants et en imposant la distanciation sociale (à Beni par exemple les formations sur les activités génératrices de revenus ont été organisées en groupes de moins de 20 personnes) et en suspendant les activités où il n'est pas possible d'appliquer des mesures de prévention ou qui nécessitent des mouvements du personnel n'étant pas sur place (étant donné les restrictions de mouvement mise en place par les autorités de la province du Nord-Kivu autorisant uniquement mouvement de soutien humanitaires ainsi que les restrictions mise en place par les politiques internes des ONG en cette période de crise, particulièrement les ONG internationales et agences des Nations Unies). Ces mesures temporaires ne sont cependant pas soutenables sur le long terme, les coûts de soutien continuent malgré la suspension des activités d'un projet, ce qui signifie que certaines activités doivent être réduites ou revues pour compenser. Les processus politiques urgents tels que le processus de paix de la Force de résistance patriotique d'Ituri (FRPI), que le FCS soutiendra par le biais du programme de réintégration dont une partie a été lancée en juin, risquent de perdre leur élan et la confiance des parties prenantes et, par conséquent de s'effondrer.

Les missions terrain de soutien et de suivi conjointes STAREC/UAS des programmes de stabilisation en cours ont été interrompues. Les mécanismes de coordination des interventions de stabilisation de l'UAS ont en partie été suspendus en raison du nombre limité d'activités en cours sur le terrain. Toutefois l'UAS a continué à fournir son appui technique et substantif aux partenaires bilatéraux de stabilisation et de consolidation de la paix à travers les réunions virtuelles et les communications électroniques soutenant ainsi leurs contributions à l'ISSSS. Il en est de même pour la majorité des activités d'engagement politique et de sensibilisation.

Le développement de programmation additionnelle du Fond de Cohérence pour la Stabilisation s'est poursuivi comme prévu et les consultations des parties prenantes, y compris les consultations internes du secrétariat technique, se sont faite virtuellement, par téléphone et occasionnellement en personne, dans le respect des mesures préventives de la COVID-19. Les projets FCS dans le pipeline, notamment huit

nouveaux projets à lancer en 2020 dans les provinces d'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, ne sont actuellement pas affectés. Deux projets ont d'ailleurs commencé le 01 juin 2020.

Toutefois, Le contexte actuel a permis à l'UAS de se focaliser sur ses stratégies en cours et le développement de nouvelles approches, notamment la révisions de documents stratégiques tels que les cadres de programmation, de mise en œuvre et de transition de l'ISSSS 2020-2024, les notes techniques des fonctions du secrétariat technique et les objectifs prioritaires de stabilisation. Il s'agit de documents sur lesquels l'UAS travaille depuis novembre 2019 et pour lesquels des consultations avec les homologues gouvernementaux nationaux, les bailleurs de fonds du FCS, l'équipe pays des Nations Unies et le management de la MONUSCO ont déjà eu lieu. La réduction des activités due à la pandémie COVID-19 a permis à l'Unité de se concentrer sur leur finalisation.

2 Principales réalisations des projets FCS

2.1 Dialogue démocratique

Tableau 1: Principales réalisations du dialogue démocratique financé par le FCS, janvier-juin 2020

Zone Prioritaire (Projet)	Détails sur les activités et progrès
Territoire de Beni (Ensemble Pour Beni, 00111136 00111025)	<p>L'accès sécurisé à la terre des petits paysans en chefferie de Bashali est renforcé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grâce aux plaidoyers et sensibilisations facilités par le projet, les concessionnaires de la coopérative agricole USTAWI ont revu le texte régissant la coopérative agricole afin de permettre aux paysans d'également devenir des membres effectifs de la coopérative notamment à travers des associations. • Identification de 3627 (dont 1403 femmes) paysans sans terre qui vont accéder aux espaces cédés par les concessionnaires à la coopérative agricole USTAWI <p>Les acteurs communautaires, politiques et sécuritaires améliorent leurs connaissances, pratiques/perceptions et comportement en vue de renforcer la sécurité des populations civiles dans la chefferie de Bashali</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les actions de plaidoyers menées par les membres de la structure de dialogue de Mweso et de Kitshanga auprès du Nduma défense of Congo-Rénové (NDC-R) ont permis 1) la suppression de 2 barrières illégales à Nyampanika et Bweru 2) la libération de 4 personnes 3) la suppression des taxes illégales a Mweso. • Les structures de dialogue de Bashali ont aussi permis la résolution de 5 conflits fonciers et la résolution de 12 conflits sociaux <p>Les acteurs communautaires, politiques et sécuritaires améliorent leurs connaissances, pratiques/perceptions et comportement en vue de renforcer la sécurité des populations civiles dans la chefferie de Bwito</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet a travaillé sur les préconditions du retour du Mwami à Kikuku dont 1) la réhabilitation et équipement basique de la maison du Mwami, 2) les plaidoyers auprès du gouvernement provincial, et 3) le soutien aux formalités pour la construction du commissariat de Kikuku.
Territoire de Beni (Ensemble Pour Beni,	<p>Les populations dans l'Est de la RDC et l'Etat congolais, appuyés par leurs partenaires, transforment les principaux conflits violents dans la zone prioritaire de stabilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obtention d'engagements importants de la part des autorités politico-administratives et militaires du territoire et de la province ainsi que de la

00111136 00111025)	<p>MONUSCO Beni grâce aux sessions de dialogue qui ont été menées, à travers les groupes de dialogue permanent.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) a renforcé les effectifs militaires pour améliorer le contexte socio-sécuritaire dans les villages d’Halungupa et Kalunguta (secteur Ruwenzori). ○ La MONUSCO Beni a pris l’engagement d’installer sa Brigade d’Intervention dans le village de Kilya (secteur Ruwenzori). ○ Le Ministre provincial de l’administration du territoire a dépêché une équipe sur le terrain afin de résoudre le conflit portant sur les limites des villages de Magogo (Beni) et Metale (Lubero). <ul style="list-style-type: none"> ● Mise en œuvre des cinq mini-projets intégrateurs de paix (1) un espace de jeux à Bulongo dans le secteur de Ruwenzori ; 2) mise à disposition de champs communautaires à Watalinga; 3) aménagement de quatre sources d’eau à Mavivi (secteur de Beni Mbau) ; 4) aménagement d’une paillote de Paix à Mabalako (secteur Beni Mbau); et 5) aménagement d’une salle communautaire à Kalunguta (secteur de Ruwenzori)).
-----------------------	--

2.2 Restauration de l’autorité de l’Etat

Tableau 2: Principales réalisations de la restauration de l’autorité de l’Etat financé par le FC, janvier-juin 2020

Zone Prioritaire (Projet)	Détails sur les activités et progrès
Territoire de Beni (Ensemble Pour Beni, 00111136 00111025)	<p>Reddition de comptes (à travers des mécanismes) des institutions étatiques améliorées envers les femmes, jeunes femmes, jeunes hommes et hommes des communautés</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Renforcement des structures au niveau provincial <ul style="list-style-type: none"> ○ Organisation de deux réunions de coordination avec la CPAP bénéficiant 37 personnes (dont 10 femmes), appelant à sensibiliser la population sur la COVID-19 et rappelant le rôle de commission. ● Les rôles et responsabilités des services étatiques (PNC et ETD) sont compris et acceptés et mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> ○ Organisation de forum communautaires dans 6 Entités territoriales Décentralisées sur l’élaboration participative du budget. Les budgets prévisionnels ont été finalisés avec implication de la population et partagés avec le gouvernement provincial pour amendement et validation. ○ Organisation de 15 activités de rapprochement, 2 séances de sensibilisation des jeunes, 18 séances des tables rondes radiophoniques et 23 séances de projection Cinéma mobile. 1287 personnes (dont 389 femmes) ont pris part à ces séances. ○ Organisation de séances de matinée de protection par les comités de base avec la société civile. 88 personnes (dont 26 femmes) ont participé à ces séances. ○ Validation des 7 Plans Locaux de Sécurité de Proximité et accompagnement de chaque Comités Locaux de Sécurité de Proximité dans l’exécution de 2 mini-projets de sécurité pilotes.

2.3 Retour, réintégration et relance socioéconomique

Tableau 3: Principales réalisations du retour, réintégration et relance socioéconomique financé par le FCS, janvier-juin 2020

Zone Prioritaire (Projet)	Détails sur les activités et progrès
Territoire de Beni (Ensemble Pour Beni, 00111136 00111025)	<p>Conditions plus favorables pour la relance économique locale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités d'utilisation des outils de gestion d'information foncière de l'administration foncière de Beni <ul style="list-style-type: none"> ○ Organisation de deux formations en faveur de 42 agents de l'administration foncière du territoire de Beni (dont 8 femmes) ○ Dotation en fourniture de bureau et outils techniques pour renforcer la capacité de l'administration foncière du territoire de Beni d'utiliser le SIF et renforcer la numérisation pour une meilleure sécurité foncière des populations locales • Renforcement des capacités de sensibilisation sur et de médiation des conflits fonciers de 39 membres de comités locaux de paix et développement d'Oicha (secteur Beni Mbau) (dont 7 femmes) • Identification et opérationnalisation de trois Association Professionnelle d'Agriculteurs dans la chefferie de Watalinga regroupant 150 ménages. <ul style="list-style-type: none"> ○ Distribution de kits agricoles ○ Formation des 32 représentants des Association Professionnelle d'Agriculteurs (dont 14 femmes) sur les champs école paysan et sur le genre • Identification et inscription de 72 jeunes (dont 35 jeunes femmes) de la chefferie de Watalinga dans le programme de formation professionnelle • 203 ménages supplémentaires identifiés pour bénéficier des activités génératrices de revenus et répartis dans 13 associations pour les accompagner à travers le renforcement des capacités techniques et organisationnelles pour générer des profits

3 Principaux défis et risques

3.1 Pour le FCS

Tableau 4: Risques et mesures d'atténuation en place (nouvelles mesures prises en 2020 en rouges), janvier-juin 2020

Risque identifié	Mesures d'atténuation prises par le Secrétariat Technique pour la gestion du risque
Risques liés à la gouvernance	
Inefficacité de l'architecture du Fonds	<ul style="list-style-type: none"> • Le manuel d'opérations et les termes de référence du FCS ont été révisés en 2020 de manière participative avec les membres du Conseil d'administration national (CAN) et des conseils d'administration provinciaux (CAP) ; • Le manuel est suivi rigoureusement ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Les rôles et responsabilités des Secrétariat Technique, de l'Agent de Gestion (AG) et Agent Administratif (AA) sont clairement définis dans le manuel d'opérations du fonds ; • Des réunions de coordination mensuelles ont lieu entre ST, AG et AA. • Les modalités de l'AG ont été révisées conformément aux leçons apprises ; • Le personnel du Secrétariat Technique a été sécurisé pour 2020 • Réunions mensuelles avec l'équipe des activités d'assurance financière du PNUD sur les audits, les micro-évaluations et les contrôles ponctuels (« spotchecks ») des partenaires du FCS • Le manuel des opérations a été révisé et approuvé par le CAN en février 2020 sur base de l'évaluation externe du FCS ; • Le budget pour le personnel du ST dépendant du FCS en 2020 a été approuvé ; • Coordination étroite entre Secrétariat Technique provincial, Secrétariat Technique national et les bailleurs sur les priorités actuelles pour faciliter la prise de décision de l'allocation des fonds • Etroite collaboration UAS/STAREC pour améliorer la compréhension des gouvernements provinciaux sur l'ISSSS, la programmation et le manuel d'opérations du fonds.
<p>Coordination insuffisante avec l'aide bilatérale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La fonction d'alignement a été transformée en cellule de coordination afin de renforcer la cohérence entre la stabilisation et toutes les initiatives humanitaires, de consolidation de la paix et gouvernementales en cours. • Tenue des réunions périodiques du Forum des Bailleurs de la Stabilisation pour un échange régulier sur l'ISSSS et surtout le cadre d'alignement pour ensemble renforcer son fonctionnement • Tenue régulière du Forum de stabilisation pour donner l'opportunité aux bailleurs d'échanger avec les autres membres de la gouvernance de STAREC/ISSSS • Collaboration étroite entre ST et les bailleurs ainsi que les PMO en ce qui concerne le financement et les approches des interventions bilatérales alignées à l'ISSSS • Formations et briefings avec les donateurs et les PMO au niveau national et provincial sur l'ISSSS et la coordination pour susciter leur intérêts et engagement et mettre tous d'accord sur l'approche alignée • Facilitation de la coordination entre les partenaires de SCF et alignés pour renforcer la cohérence, trouver des synergies et éviter des doublons • Développer et maintenir un marqueur de stabilisation et de consolidation de la paix (« Stabilisation and Peacebuilding Marker ») afin de permettre aux partenaires financiers et techniques d'évaluer la contribution de leurs programmes à la stabilisation et à la consolidation de la paix en République Démocratique du Congo.
<p>Répercussions préjudiciables de processus politiques en relation à</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement du chef de bureau de la MONUSCO et du Secrétariat Technique ; pour limiter un potentiel impact néfaste des processus politiques sur la programmation • Les décideurs du CAN sont engagés et se rencontrent régulièrement pour discuter des opportunités et des défis auxquels les projets sont confrontés.

<p>L'architecture du Fonds</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet d'appui au Secrétariat Technique pour 2020 inclut le soutien à la communication pour le STAREC afin de faciliter la compréhension entre les membres du Secrétariat Technique. • Le mandat le plus récent de la MONUSCO soutient la mise en œuvre de l'ISSSS • Le programme Sud-Irumu (et particulièrement sa composante Dialogue Démocratique) est au cœur de la stratégie de la Mission pour la neutralisation des FRPI, renforçant ainsi les synergies entre sections au niveau du quartier générale de la MONUSCO (Kinshasa et Goma) et le bureau terrain de Bunia et la cohérence de leurs actions respectives en matière d'analyse et de transformation de conflit et d'engagement politique. • Travailler en étroite collaboration entre le STAREC et l'UAS pour comprendre le climat politique, réagir de manière appropriée et communiquer efficacement avec les autorités provinciales ; • Travailler en étroite collaboration avec le chef de bureau pour gérer les sensibilités politiques de haut niveau et les tentatives de manipulation à des fins personnelles ; • Travailler en étroite collaboration avec les structures de dialogue démocratique de la programmation des PMO pour prévenir/atténuer les manipulations politiques de haut niveau ; • Élaborer des stratégies communes pour traiter les questions sensibles sur le plan politique en négociation directe avec les autorités gouvernementales provinciales. • Développer des objectifs prioritaires de stabilisation (OPS) par province via un atelier participatif, auxquels les projets du FCS contribuent clairement
<p>Risques programmatiques</p>	
<p>L'allocation des Fonds n'est pas alignée sur les objectifs stratégiques et/ou les allocations du Fonds sont mal priorisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue en cours par le Secrétariat Technique des zones prioritaires de l'ISSSS sur base d'une analyse du contexte afin de garantir que l'investissement futur du fonds soit conforme aux priorités de stabilisation actuelles et répondent aux dynamiques de conflits identifiées dans les analyses des conflits. • Suivi étroit par le Secrétariat Technique de la situation politique et sécuritaire dans les zones prioritaires (ZP) grâce aux rapports de la MONUSCO, aux données de perception de la <i>Harvard Humanitarian Initiative</i> et aux rapports des PMO. • Le Secrétariat Technique travaille en étroite collaboration avec les autorités pour soutenir les PMO en débloquent les obstacles politiques et créer un environnement favorable pour les activités de stabilisation et de consolidation de la paix. • Collaboration étroite avec les sections substantives de la MONUSCO, en particulier les Affaires Civiles, pour faciliter la communication avec les communautés dans les ZP actives ; • Collaboration étroite entre l'UAS, le STAREC et les ministères impliqués pour supprimer les obstacles politiques et promouvoir les objectifs prioritaires de stabilisation dans les ZP ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en étroite collaboration entre l'UAS, le STAREC et les PMO pour harmoniser l'engagement politique (par le biais de réunions du Secrétariat Technique, des réunions de coordination et de réunions bilatérales avec les parties prenantes). • Développer et maintenir un « Pipeline » avec des idées d'allocations futures pour les donateurs, le gouvernement et les autres parties prenantes afin de soutenir et d'assurer une alliance stratégique
Faible capacité et contribution du Gouvernement (y compris STAREC)	<ul style="list-style-type: none"> • Un plaidoyer politique régulier auprès des autorités provinciales pour fournir le budget opérationnel nécessaire au STAREC pour fonctionner efficacement. • Approbation par le CAN du budget d'appui au ST pour 2020 afin de permettre au STAREC d'assister aux missions de S&E, aux frais de déplacement pour participer aux réunions de gouvernance du fonds si nécessaire, budget de communication et à la formation sur le renforcement des capacités en gestion des programmes. • Appui au renforcement des capacités du STAREC au niveau provincial et national et lui permettre de jouer efficacement son rôle. La révision du projet Appui au ST pour contribuer fortement au renforcement des capacités des institutions gouvernementales fera l'objet d'un rapport le trimestre prochain
Faible capacité des partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier de démarrage adéquate basée sur les leçons apprises (déjà appliquée au programme Beni). • Le ST investi dans les PMO pour renforcer leur capacités et compréhension des obligations contractuelles, les attentes en matière de coordination. • Elaboration d'outil de suivi conjoint (<i>management réponse</i>) entre le PMO et la Secrétariat Technique pour assurer la bonne mise en œuvre des projets/prise d'actions rectificatifs aux besoins. • La Secrétariat Technique National engage les partenaires de mise en œuvre du FCS au niveau stratégique et managérial pour discuter des retards et des défis liés à la mise en œuvre des programmes de stabilisation afin de trouver des solutions concrètes. • Un COMPACT par projet est élaboré • Utilisation de l'outil de feu de signalisation (Stop light system) afin d'aider à identifier les domaines nécessitant une réponse à différents niveaux. • Développer un système d'SE solide. • Une coordination étroite entre le FCS et l'équipe d'assurance financière du PNUD pour s'assurer que les recommandations d'audit des partenaires sont clairement communiquées et correctement intégrées • Examiner les activités de garantie financière des rapports des partenaires des Nations unies et demander des copies des audits
L'impact / résultats des interventions du fonds sont limités	<ul style="list-style-type: none"> • Le nouveau system SEA a été élaboré en collaboration étroite avec les acteurs clés de l'ISSSS. • Travailler en étroite collaboration avec l'équipe de S&E pour fournir des informations, examiner les données, procéder aux analyses appropriées et améliorer la capacité PMO à concevoir et exécuter efficacement la collecte de données.

L'impact/ résultats des interventions du fonds sont limitées en raison de la COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> • Les deux projets FCS en cours ont demandé des révisions tenant compte des réalités de COVID-19 • Les deux projets qui ont démarré le 01 juin ont présenté un plan de travail tenant compte la COVID-19 • Les 5 appels à proposition lancés au cours du premier semestre de 2020 par le FCS ont tous pris en compte la COVID-19 • Les donateurs ont été informés des mesures d'atténuation du FCS liées à la COVID-19
---	---

3.2 Pour les projets en cours de mise en œuvre

Tableau 5: Principaux risques et défis rencontrés par les projets financés par le FCS, janvier- juin 2020

Défis et risques	ZP	Details	Mesure de mitigation
COVID-19	Kitshanga, Beni	La suspension temporaire de certaines activités après l'annonce des mesures d'urgence sanitaire.	Mise en place de mesures de mitigation tel que le port des masques, la distanciation sociale, le lavage des mains, la réduction du nombre de participants (20 personnes par séance)
		Restriction des voyages intra et interprovinciaux notamment pour le plaidoyer au niveau de Kinshasa	Les contacts ont été réalisés avec certains décideurs à distance par téléphone et des réunions par vidéo conférence.
Mésinformation	Kitshanga	Un député provincial élu de Masisi a fait des déclarations sur la radio Pole FM en affirmant que le programme ISSSS de Kitshanga n'a pas fait assez de réalisations dans la zone.	Pour pallier cette insuffisance d'information le projet a organisé un atelier d'évaluation et d'actualisation des plans d'actions issus des Tables rondes de Bwito et de Bashali a Kitshanga où ce député et autres membres du Gouvernement provincial ont été invités pour se rendre compte de tout ce qui a été réalisé durant les deux phases du projet. Ces derniers ont promis d'accompagner et soutenir le projet.
Fluctuation des prix	Kitshanga	Surfacturation des coûts de construction a Kitshanga. Les longues discussions entre le Secrétariat Technique, l'ingénieur de la MONUSCO et la société de construction sélectionnée par le PMO pour la construction du commissariat sur le coût jugé élevé et les aspects techniques à clarifier	Des discussions ouvertes avaient été initiées par les parties prenantes où la société de construction sélectionnée par le PMO a donné des explications justifiant son devis. Néanmoins il avait revu à la baisse le coût de la construction.

	Beni	La fermeture de la frontière ougandaise a impacté les prix de matériaux de construction, rareté des matériaux et carence des dollars dans les banques locales pour les constructions des ouvrages à base communautaire et des travaux des mini-projets de paix.	Il a été demandé aux prestataires de faire une analyse des prix en termes d'évaluation du marché et avoir une compréhension commune sur les matériaux qui ont subi la hausse des prix et réaliser les stocks pour faire face à des éventuelles hausses et pénuries.
Operations FARDC	Kitshanga	Les opérations de traque des groupes armés actifs dans de la zone du projet par les FARDC, peuvent générer des effets collatéraux obligeant certaines populations à quitter leurs villages pour se mettre à l'abri des conséquences, notamment des représailles des FARDC qui accusent certaines personnes d'être en complicité avec les groupes armés ou alors des représailles des groupes armés les accusant d'être en complicité avec les FARDC.	Les structures communautaires ont été encouragées à mener des actions de plaidoyers auprès des autorités militaires pour demander l'amélioration de la stratégie de communication entre le FARDC et la population au moment de la conduite de ces opérations ; tout en respectant les droits de la personne humaine. Comme résultat, aujourd'hui la confiance entre les jeunes hommes et les autorités sécuritaires est améliorée ; la plupart des jeunes hommes dans la zone du projet ne fuient pas quand les FARDC arrivent, et les FARDC dans la zone sont plus ouverts à parler avec les jeunes hommes.
Insécurité	Beni	La recrudescence de l'insécurité dans certains axes du projet	Le monitoring de la situation sécuritaire à travers le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et auprès des leaders locaux a été un élément important pour l'équipe du projet et a permis de s'imprégner régulièrement de la situation avant de s'engager sur terrain. En plus, la stratégie de partenariat avec les structures de base et leur capacitation ont permis de surmonter cette difficulté et à réaliser certaines activités sans la présence de l'équipe du projet.
		Inaccessibilité en raison de l'insécurité de certains bénéficiaires à leurs champs	Adoption des activités maraichères et de petit élevage dans les agglomérations tout autour des

			maisons pour éviter le kidnapping dans les champs éloignés du village.
Changement climatique	Beni	Perturbation climatique observée selon différents microclimats de la zone du projet	Des formations ont été organisées en faveur des agriculteurs pour leur permettre de maîtriser les techniques améliorées pour y faire face.

4 Mise à jour du système de suivi, évaluation et apprentissage du FCS

Sur base d'une revue du précédent système de suivi et évaluation de l'ISSSS conduite en Octobre 2019, l'équipe de suivi et évaluation a identifié des faiblesses et failles dans le système, notamment au niveau des plan de suivi et évaluation, de la théorie du changement et du cadre logique de la stratégie, de la gestion et contrôle de qualité des données, du rapportage et des besoins de renforcement de qualité des partenaires du FCS et du STAREC. Sur la base de cette revue, il était évident que le système nécessitait un changement radical afin de se conformer aux normes et bonnes pratiques de suivi et évaluation (S&E). A partir de novembre 2019, la cellule de S&E de l'UAS a entrepris la refonte du système de suivi, évaluation et apprentissage (SEA) du FCS.

4.1 Le nouveau système de suivi de la stabilisation

Afin de concevoir un nouveau système, la cellule de suivi et évaluation a dû commencer à la base afin de comprendre les projets en définissant des extraits clairs à relier logiquement aux résultats et aux objectifs. Pour ce faire, la cellule de S&E a adopté une approche *bottom-up*, à partir des partenaires de mise en œuvre de l'ISSSS. En l'espace de deux mois, la cellule a entrepris plusieurs missions de terrain dans toutes les provinces afin de se rendre directement sur le terrain pour comprendre le travail des partenaires et inclure les points de vue des bénéficiaires. Les retours reçus ont mis en évidence des défis qui doivent être relevés par le système de SEA, tels que le besoin :

- D'une stratégie antifraude solide avec des rôles et responsabilités clairement définis ;
- Des indicateurs adaptés au contexte de la République démocratique du Congo et l'ISSSS, nous avons constaté que la plupart des partenaires utilisaient des indicateurs copiés en pâte à partir de programmes d'autres États fragiles, comme l'Afghanistan, l'Irak, le Sud Soudan, ce qui n'a pas abouti à un résultat significatif.
- De la flexibilité, le contexte varie d'une province à l'autre et le système doit pouvoir s'adapter à chaque contexte en tenant compte des différences et des synergies qui sont présentes.
- Du dynamisme, le système doit être dynamique et opportun, capable de générer des informations qui peuvent être utilisées pour la gestion continue des programmes. Permettant ainsi au STAREC, aux partenaires de mise en œuvre et à l'UAS de suivre et d'améliorer ses programmes sans attendre ses évaluations de fin projet pour déterminer les succès et échecs.
- De capturer les leçons apprises, le système doit être conçu pour permettre un partage rapide des données entre les projets afin de comparer en permanence les résultats et de créer des preuves pour la prise de décision.
- De visualisation et de partage des données, le système doit inclure des outils de visualisation basés sur le Web, afin que toutes les parties prenantes concernées puissent visualiser les données en temps réel.

- Du renforcement de capacités, les partenaires de mise en œuvre et le STAREC doivent développer des compétences sur tout ce qui précède pour générer les preuves nécessaires pour canaliser le financement vers des réalisations significatives.

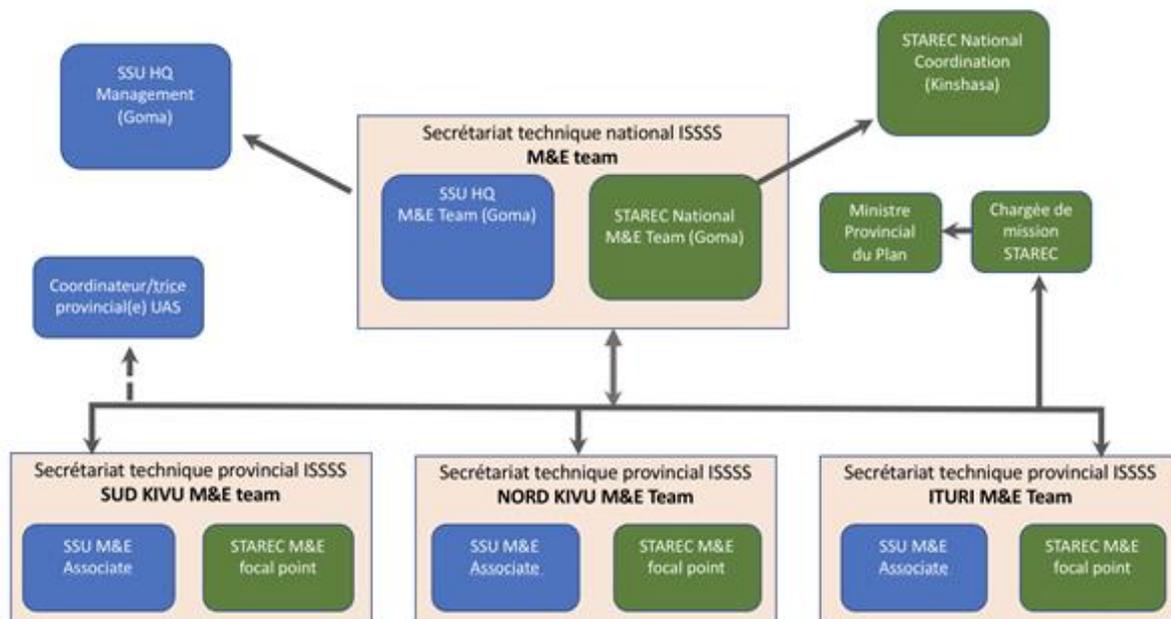
Après avoir présenté ses conclusions en décembre 2019, la cellule de S&E a commencé à concevoir un système répondant aux besoins identifiés ci-dessus. L'organigramme de la cellule fut révisé, avec une coordinatrice internationale, un expert national en S&E et un expert national en Technologies de l'information et des communications pour le développement au niveau du quartier générale de l'UAS et le déploiement d'un expert national dans chacune des provinces ou œuvre la programmation du FCS.

Sur base des retours d'information continus des partenaires, la cellule de S&E a rédigé une première ébauche du système de suivi de la stabilisation, de ses outils et les a partagés avec le STAREC et présenté aux donateurs du FCS en février 2020.

4.2 Formalisation du rôle du STAREC dans le suivi et l'évaluation du FCS

Au mois de juin 2020, une version plus aboutie du système de SEA a été présentée au STAREC nationale. La cellule de S&E de l'UAS, estimant que la formation des responsables gouvernementaux au suivi entrainerait l'amélioration des interventions, il a été proposé au STAREC de nommer un point focal de S&E dans chaque province afin de le former et travailler conjointement avec la cellule de suivi et d'évaluation.

Graphique 1: Organigramme fonctionnel de la cellule S&E, Juin 2020



5 Conseil d'administration du FCS Février 2020

Le 18 février 2020, s'est tenu à Kinshasa la huitième réunion du Conseil d'Administration National (CAN) du FCS. Lors de ce CAN une mise à jour du manuel des opérations du Fonds a été adoptée, les points majeurs de cette mise à jour sont 1) Allègement des structures de gouvernance du fonds ; 2) Allègement

des fenêtres de financement ; 3) Éligibilité des organisations congolaises ; 4) L'inclusion d'une section sur la redevabilité, et 5) Allègement des procédures de modification des projets. D'avantage de détails sont disponible dans la section suivante.

Lors de ce CAN les allocations programmatique suivantes ont été alloué 1) \$5 millions pour Djugu en Province de l'Ituri pour le Retour, Réintégration et Relance socioéconomique (RRR), Restauration de l'Autorité de l'Etat (RAE), Femmes, Paix et Sécurité (FPS) ; 2) \$700 mille pour Kitshanga en Province du Nord-Kivu pour le Dialogue Démocratique ; 3) \$6 millions pour Kalehe, Plaine de la Ruzizi, Moyens et Hauts Plateaux en province du Sud-Kivu pour le Dialogue Démocratique, REA, RRR, FPS.

Le CAN a aussi approuvé l'extensions avec coûts des projets de fonctionnement en cours jusqu'au 31 décembre 2020, 1) \$314.228,71 pour le Suivi et Evaluation, \$187.461,01 pour les Coûts Directs FCS et \$121 817,16 pour les frais de l'Agent de Gestion FCS.

6 Mise à jour du manuel d'opérations

La mise à jour du manuel d'opérations adopté en Février 2020 par le CAN vient en réponse à plusieurs recommandations de la part des partenaires financiers et techniques du FCS et des leçons apprises depuis la dernière révision effectuée en 2017. Ci-dessous une synthèse des principaux changements.

Tableau 6: Synthèse des principaux changements dans le manuel d'opération du FCS, Février 2020

Thématique	Changement effectué	Justification
Structures de gouvernance du FCS	Le CAP est désormais un organe stratégique qui valide les priorités par province. Les décisions programmatiques sont approuvées au niveau technique par le Secrétariat Technique provincial. Les contributeurs aux FCS ne font plus partie du CAP. Les fonctions du Secrétariat Technique provincial et du national sont distinctes	Les responsabilités entre le CAN, le CAP et le Secrétariat Technique sont réparties entre l'allocation des fonds, la définition des priorités stratégiques et la prise de décisions opérationnelles. Cela permet de mettre en place des programmes plus flexibles qui répondent au contexte. La séparation des tâches entre le Secrétariat Technique provincial et national permet au Secrétariat Technique national de jouer un rôle plus important au niveau national, en termes d'engagement politique et de coordination.
Fenêtres de financement	Le temps requis pour allouer des fonds dans la cadre d'une allocation standard est désormais de 14 semaines. Le Secrétariat Technique provincial approuve les projets sur la base de la recommandation du Comité d'Évaluation Technique. Les allocations spécifiques sont gérées par le biais d'une liste de partenaires (« roster ») dans laquelle les partenaires sont présélectionnés par le Secrétariat Technique et approuvés par le CAN	Les deux modalités permettent des allocations de fonds plus rapides et adaptées au contexte. Les contributeurs du FCS ne sont invités à donner leur accord qu'une seule fois.

Eligibilité au financement FCS	Les organisations congolaises peuvent se porter candidates seules ou en tant que chefs de file d'un consortium, à condition d'avoir obtenu un minimum de 70% dans les micro-évaluations de l'approche harmonisée de remise d'espèces (<i>Harmonized Approach to Cash Transfers, HACT</i>)	Ce changement a été effectué pour s'aligner sur la politique de l'agent de gestion et préparer le terrain pour le développement de partenariats stratégiques de longue durée avec des organisations congolaises, dont beaucoup sont mieux placées pour mettre en œuvre des activités liées au dialogue démocratique et à certaines activités de retour, réintégration et relance socioéconomique.
Redevabilité	Inclusion dans le manuel d'opération d'éléments portants sur la gestion de performance, lutte contre la fraude et autres incidents entraînant une perte financière, lutte contre l'exploitation et abus sexuels ainsi que mesures de conformité	Cette section a été créée pour définir des critères de performance et établir des conséquences claires en cas de mauvaise gestion des programmes et de fraude conformes aux règles et les procédures de l'agent de gestion.
Procédures de modification de projet	Le Secrétariat Technique provincial approuve désormais toutes les modifications de projets, dans le respect des règles et règlements du FCS, des objectifs prioritaires de stabilisation et de l'ISSSS, à l'exception des augmentations budgétaires, qui continueront d'être approuvées par le CAN	Ce changement permet aux projets d'être plus flexibles et adaptables au contexte

7 Mise à jour des cadres programmatique et de mise en œuvre de l'ISSSS 2020-2024

Depuis Novembre 2019, l'UAS a commencé à réviser l'approche stratégique de l'ISSSS pour la période 2020-2024 et, par conséquent, les fonctions exercées par l'UAS en appui à la stratégie et au STAREC. L'Unité est maintenant dans les dernières étapes de la finalisation de la nouvelle approche, résumée dans le Cadre de mise en œuvre et le Cadre Programmatique de l'ISSSS qui guidera la stratégie jusqu'en 2024, s'alignant ainsi sur la chronologie du Plan cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable en République Démocratique du Congo. Une version initiale des cadres a été finalisée en juin 2020, le processus de revue par le STAREC, le ministère du Plan, les bailleurs de fonds du FCS ainsi que l'équipe pays des Nations Unies prendra lieu au deuxième semestre de 2020 avant que les deux documents soient approuvés par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire.

7.1 Le Cadre de mise en œuvre de l'ISSSS 2020-2024

Le cadre de mise en œuvre de l'ISSSS 2020-2024 a pour objectif de guider l'opérationnalisation de la stratégie jusqu'en 2024 en mettant en avant un concept de « diplomatie programmatique » dans le but d'atteindre les objectifs prioritaires de stabilisation. Le cadre de mise en œuvre tient compte de l'évolution du contexte national et international passé et à venir dans lequel la stratégie opère. Tout d'abord il tient compte des initiatives gouvernementales que l'ISSSS tend à appuyer pour mieux s'inscrire

dans le cadre de stratégies et programmes nationaux et régionaux (Cadre d'Addis-Abeba pour la Paix, la Sécurité et la Coopération, le Plan National Stratégique de Développement validé en décembre 2019, et le Programme STAREC). Le cadre de mise en œuvre est en même temps pensé pour accentuer la contribution de l'ISSSS à l'Objectif de développement durable 16 contribuant ainsi à l'agenda 2030 des Nations Unies et se retrouve principalement dans l'effet 1 du Plan cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable en République Démocratique du Congo, signé entre le Gouvernement et le système des Nations Unies en Décembre 2019. Enfin, la mise en œuvre est pensée dans le cadre d'un retrait progressif de la MONUSCO et d'une transition de l'ISSSS vers le Gouvernement et l'équipe Pays des Nations Unies.

La nouvelle approche de mise en œuvre se base ainsi sur lignes directrices suivantes :

1. La définition claire d'objectifs prioritaires de stabilisation (voire section 7) précis et mesurables, révisés régulièrement et approuvés par les parties prenantes, comme base pour l'engagement politique, la programmation et la coordination.
2. La centralité de l'engagement politique, au niveau provincial et national, est crucial comme levier principal pour la transformation des conflits et l'atteinte des objectifs prioritaires de stabilisation. Le plaidoyer politique est soutenu par une coordination accrue et les programmes sur le terrain et les alimente en retour ;
3. Un cadre programmatique qui permet la transformation des conflits, la sensibilité au conflit, et la prise en compte renforcée des questions liées au genre.
4. Le recours à des partenariats diversifiés et l'identification de champions pour la mise en œuvre de l'engagement politique et du plaidoyer sur les thématiques clés et de partenaires privilégiés pour l'engagement communautaire offrant dans les zones prioritaires un climat de confiance et d'écoute mutuelle aux populations. Les acteurs de développement joueront également pleinement leur rôle autour d'objectifs communs, dans l'esprit de l'approche Nexus, notamment pour assurer la durabilité des résultats une fois les zones stabilisées.

L'UAS propose de restructurer son travail autour de trois fonctions principales :

1. L'engagement politique, défini comme un ensemble d'activités de plaidoyer, information, conseil, et réseautage pour exercer accompagner des réformes publiques et influencer les décisions et comportements des acteurs clés en appui à la mise en œuvre de la stratégie ISSSS.
2. La mise en place d'une coordination effective en appui aux acteurs, cadres et stratégies provinciaux et nationaux afin d'assurer que les interventions de stabilisation soient cohérentes, mieux coordonnées, plus pérennes, répondent aux besoins et soutiennent l'engagement politique et contribuent à l'atteinte des objectifs prioritaires de stabilisation.
3. La gestion programmatique plus flexible du FCS pour la Stabilisation en appui à un cadre programmatique renforcé, permettant de répondre plus rapidement et efficacement aux évolutions du contexte et des dynamiques de conflits dans les zones prioritaires et soutenir plus efficacement l'atteinte des objectifs de stabilisation ;

Ces trois fonctions principales sont soutenues par trois fonctions d'appui :

1. Conseil technique et appui aux politiques, il s'agit d'un pool d'expertises techniques liées aux différents piliers de l'ISSSS, permettant de jouer efficacement le rôle de point focal thématique en appui à l'engagement politique (identification des acteurs clés, de champions,

- élaboration et partage du plan d'engagement thématique, entretien d'un réseau, etc.), à la coordination (identification des leçons apprises, restitution des bonnes pratiques, renforcement des capacités et formations des partenaires, etc.) et aux projets du FCS (conseil technique, révision des documents de projets, appui à la mise en œuvre, etc.).
2. Suivi-évaluation et apprentissage, à travers une simplification et standardisation des outils et indicateurs, le SEA joue un rôle d'outil d'aide à la décision et alimente les différents « clients » de l'ISSSS en informations pertinentes, vérifiées et rapides. Le système de suivi s'ancre délibérément dans une approche d'apprentissage permanent et intègre un mécanisme de vérification de la qualité des données permettant de produire des indicateurs à la fiabilité garantie, de comparer l'efficacité et de prévenir la fraude.
 3. Renforcement des capacités, afin de renforcer l'appropriation nationale et les capacités des institutions nationales et provinciales à jouer leur rôle dans la stabilisation, l'UAS propose de mettre en place une stratégie de renforcement de capacités multi-acteurs, qui serait coordonnée par elle mais mise en œuvre principalement par d'autres institutions sous forme de sous-traitance ou d'un programme parallèle. Cette stratégie visera le programme STAREC, les ONG nationales stratégiques pour la stabilisation, ainsi que les entités étatiques ou paraétatiques pertinentes ou qui accompagnent les structures locales à la base renforcées par les projets.

7.2 Le cadre programmatique de l'ISSSS 2020-2024

Le cadre programmatique proposé présente l'historique et leçons apprises de la mise en œuvre de l'ISSSS au cours de sa première (2008-2013) et deuxième phase (2013-2019).

Le cadre offre aussi une mise à jour des objectifs stratégiques et de la théorie du changement de l'ISSSS, avec comme élément centrale le dialogue démocratique. Ce dernier est informé par une analyse de conflits sensible au genre qui combine des approches ascendantes (engagement communautaire, approche flexible adaptée aux réalités locales) et descendantes (engagement politique, réformes sectorielles, restauration de l'autorité de l'état). Selon le modèle actualisé, les quatre piliers sectoriels (Sécurité, restauration de l'autorité de l'état, Retour, réintégration et relance socio-économique et Femme, paix et sécurité) ; répondent aux actions prioritaires identifiées par les communautés à travers le dialogue et qui sont également portées par l'engagement politique. Dans certains cas, il est cependant possible de voir les piliers sectoriels démarrer des activités en parallèle du dialogue, si cela permet d'améliorer la confiance des parties prenantes, la capacité d'engagement et la qualité des interactions en cours de dialogue.

Dernièrement, le cadre offre aussi une actualisation des cinq notes de piliers programmatiques, un processus initié en 2018.

8 Objectives prioritaire de stabilisation

Les objectives prioritaires de stabilisation résument les priorités de stabilisation dans les zones prioritaires de l'ISSSS dans les provinces de l'Ituri, du Nord Kivu et du Sud Kivu. Ces priorités prennent en compte les stratégies et plans d'action provinciaux de stabilisation (SPS/PAPS) ainsi que les résultats des dialogues démocratiques et consultations communautaires mises en œuvre par les projets passés et en cours de mise en œuvre financé par le FCS Sur la base des facteurs d'instabilité identifiés, ces objectifs proposent des solutions appropriées, des stratégies de mise en œuvre pour atteindre un objectif précis permettant

d'envisager la fin d'une intervention de stabilisation et le retrait du FCS. Ces objectifs prioritaires de stabilisation se veulent précis, stratégiques, et SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporellement défini). Bien que ces objectifs s'alignent sur les 5 piliers du cadre programmatique de l'ISSSS, ils sont plus spécifiques et basés sur une analyse du contexte local et les recommandations du dialogue démocratique.

Par ailleurs, ces objectifs stratégiques de stabilisation à la fois programmatiques et politiques permettent un engagement politique ciblé. Ces objectifs font l'objet d'une validation par le gouvernement aux différents niveaux et sont publics. Ils permettent de consolider non seulement l'appropriation nationale sur les processus de stabilisation et l'engagement des parties prenantes, mais aussi de renforcer la clarté des interventions et l'alignement des attentes. Faisant l'objet d'une revue annuelle, ils permettent également de clarifier la durée et l'ampleur des interventions nécessaires dans une zone donnée. Les objectifs prioritaires de stabilisation sont mis en œuvre par les interventions financées par le FCS mais aussi par les projets ISSSS bilatéraux ainsi que par le biais de l'engagement politique.

Au cours la période Janvier-Juin 2020, ces objectifs ont été définis et approuvés pour les zones prioritaires « Plaine de la Ruzizi, moyens et hauts plateaux d'Uvira et de Mwenga/secteur d'Itombwe » et le « territoire de Fizi » au Sud Kivu et sont en cours de finalisation et approbation pour les zones « autour de Kitshanga » au Nord Kivu et « Irumu-Djudu » en Ituri.

8.1 Objectives prioritaire de stabilisation au Sud Kivu (approuvés)

Les objectifs prioritaires de stabilisation adoptés par le Conseil d'Administration Provincial du Sud Kivu en Mars 2020 sont les suivants :

1. Une gouvernance locale inclusive et participative contribue à une réduction de l'ampleur et incidence des conflits de pouvoir coutumier : L'objectif est de résoudre des conflits de pouvoir inter et intra-communautaires et renforcer la gouvernance locale inclusive et participative dans les entités ciblées. L'accomplissement de cet objectif contribue directement à une réduction de l'intensité et la fréquence des conflits fonciers et conflits liés à la transhumance dans les zones prioritaires « Plaine de la Ruzizi, moyens et hauts plateaux d'Uvira et de Mwenga/secteur d'Itombwe » et « territoire de Fizi ».
2. Les conflits fonciers et conflits liés à la transhumance sont réduits : L'objectif est de réduire les conflits fonciers et conflits liés à la transhumance, est de restaurer l'autorité de l'Etat. L'accomplissement de cet objectif contribue directement à une réduction des conflits identitaires autour de la terre qui sont parmi les raisons principales de l'instabilité et insécurité dans les zones prioritaires.
3. Les communautés et autorités politiques se sont accordées sur une approche de démobilisation, désarmement, et réintégration communautaire : Le projet accompagnera les communautés, autorités et groupes armés dans la définition des paramètres, conditions de succès et mesures d'accompagnement nécessaires pour le succès de l'approche de démobilisation, désarmement, et réintégration communautaire. En second lieu l'objectif, est d'établir une feuille de route pour démilitariser et réintégrer les membres de ces groupes. L'accomplissement de cet objectif contribue directement à une réduction des conflits qui sont au coeur de l'instabilité et insécurité dans les zones prioritaires « Plaine de la Ruzizi, moyens et hauts plateaux d'Uvira et de Mwenga/secteur d'Itombwe» et « territoire de Fizi ».

8.2 Objectives prioritaire de stabilisation au Nord Kivu (proposition)

Les objectifs prioritaires de stabilisation proposés par le Secrétariat Technique (au 30 Juin 2020) couvre la zone prioritaire de Kitshanga uniquement et ne sont pas encore approuvés par le Conseil d'Administration Provincial du Nord Kivu :

1. Les acteurs nationaux et internationaux créent des opportunités économiques agricoles pour renforcer la cohésion communautaire et proposer des alternatives viables aux recrutement des groupes armés : L'objectif d'utiliser des approches économiques pour consolider la paix, améliorer la cohésion sociale, offrir des alternatives aux jeunes qui ont été vulnérables au recrutement de groupes armés et, en fin de compte, jeter les bases d'interventions économiques à plus grande échelle capables d'apporter la prospérité dans la région. Cette priorité comprend des projets d'entrepreneuriat pour les jeunes, de stimulation de l'agro-industrie et des projets communautaires ciblés qui encouragent l'autosuffisance et favorisent la cohésion sociale. Ces projets se concentreront sur la résolution des problèmes d'accès à la terre et de chômage lié aux conflits perpétuels dans la zone.
2. Les autorités coutumières et des services de sécurité sont retournés à Bwito et Bashali L'objectif est d'accompagner les autorités locales de se réinstaller dans leurs domaines de gouvernance accompagnés par les forces de sécurité afin de résoudre et prévenir les conflits locaux et améliorer la coordination de la sécurité et la prestation de services. Cette priorité comprend les projets du renforcement d'une gouvernance locale redevable, la résolution des conflits de pouvoir traditionnel et les interventions qui renforcent les acteurs de la sécurité. Ces projets se concentrent sur l'amélioration de la gouvernance locale, la résolution des problèmes coutumiers et la présence et la performance des acteurs de la sécurité.
3. Des communautés de autorités mettent en œuvre des recommandations relatives à la sécurité et aux groupes armés issues du processus DD et des tables rondes. L'objectif est la désolidarisation des communautés avec des groupes armés et le développement des solutions pratiques pour soutenir l'initiative du gouvernement en matière de désarmement et de démobilisation, en particulier en ce qui concerne l'aspect de réintégration. Cette priorité comprend les projets qui résultent du processus de dialogue démocratique et qui sont les plus directement liés à l'arrêt de l'activisme des groupes armés dans la zone prioritaire. Ces projets se concentrent sur l'amélioration des conditions de sécurité et la diminution du contrôle et de l'influence des groupes armés sur les populations locales.

8.3 Proposition d'Objectives prioritaire de stabilisation en Ituri (proposition)

Les objectifs prioritaires de stabilisation proposés par le Secrétariat Technique (au 30 Juin 2020) ne sont pas encore approuvés par le Conseil d'Administration Provincial de l'Ituri :

1. Les ex-FPRI sont démobilisés et réintégréés dans leurs communautés : Après la démobilisation et désarmement des FRPI et leurs dépendants, environ 3600 individus sortis des FRPI doivent bénéficier d'un appui en réintégration économique et sociale dans leurs communautés et les communautés voisines pour prévenir le risque d'une remobilisation. Cette réintégration des ex-FRPI dans leur communauté permettra le retour de la paix conditions et jeter les bases pour un retour des activités économiques.
2. Les solutions aux principaux conflits fonciers complexes entre les entités administratives sont mise en œuvre : La seconde problématique est celle des « conflits fonciers complexes ». Ces

conflits opposent deux communautés autour des limites entre leurs collectivités respectives, ou autour de l'utilisation de ces terres par des agriculteurs et éleveurs. Ces conflits sont multiples, et concernent des contestations entre les collectives de Walandu Bindi et Bahema Sud, la chefferie de Banyali Tchabi (par exemple les groupements Baley et Boyo), les conflits entre les chefferies Tchabi et Walese Vonkutu, ainsi que le conflit des aires protégées autour du Mont Hoyo. Un problème propre au territoire de Djugu est l'enclavement des territoires – des poches territoriales appartenant à une entité, mais entièrement entourées (et donc de facto gouvernées) par une autre.

3. Les autorités étatiques de sécurité et justice redevables sont déployés et sécurisent (1) les zones délaissées par la FRPI et (2) le territoire de Djugu : Des caractéristiques spécifiques induites par les conflits, telles que le délaissement des zones en conflit par les forces de sécurité l'augmentation des barrages routiers et des arrestations arbitraires, ont encore réduit la confiance de la population dans les institutions pendant la crise actuelle. La démobilisation et réintégration des FRPI présente à la fois un défi et une opportunité pour la zone prioritaire. D'une part, elle risque de créer un vide sécuritaire, favorisant l'incursion des groupes armés. De l'autre part, elle présente une opportunité pour le redéploiement des forces de sécurité redevables et le renforcement de la gouvernance sécuritaire
4. Les priorités pour la stabilisation du territoire de Djugu sont identifiées : Bien que la zone prioritaire Irumu-Djugu fût activé en 2016, les interventions de stabilisation mises en œuvre par le projet « Pamoja Kwa Amani » se sont focalisés sur le territoire d'Irumu pour trouver une solution à l'activisme des FRPI. Etant donné de la nouvelle programmation de l'ISSSS dans le territoire de Djugu, cette priorité de stabilisation consistera premièrement dans l'identification et mise en œuvre des mesures concrètes pour favoriser la transformation des conflits touchant le territoire de Djugu, avec une mise à jour dans une année

9 Outil de gestion de portefeuille FCS

Au cours du premier semestre de 2020, un outil de gestion de portefeuille (Pipeline) a été développé pour le FCS afin de mieux présenter ses investissements, passés, présents, futurs et potentiels ainsi que les différentes contributions financières au FCS.

Tableau 7: Légende de l'outil de gestion des contributions au FCS (contribution Pipeline) FCS

Catégorie	Critères
A. Intension de financement (soft)	Engagement verbal ou intention de contribuer (montant à confirmer)
B. Intension de financement (hard)	Contribution prévue sur la base d'une communication écrite officielle (montant à confirmer)
C. Transférer	Contribution partiellement ou totalement reçue par le fonds

Tableau 8: Outil de gestion des contributions au FCS (contribution Pipeline) FCS – Au 30 Octobre 2020

Catégorie	Donateur	Année	Engagement	Dépôts
A. Intension de financement (soft)	FCDO (ex-DFID)	2020	2,000,000.00	0.00
	ALLEMAGNE, Gouvernement de	2020	tbc	0.00
	PAYS-BAS, gouvernement des	2020	1,500,000.00	0.00
B. Intension de financement (hard)	SUÈDE, Gouvernement de	2020	5,000,000.00	0.00
	NORVEGE, gouvernement de	2020	1,000,000.00	0.00
C. Transférer	Fonds pour la consolidation de la paix (pre-SCF IRF)	2014	4,367,125.25	4,367,125.25
	Fonds pour la consolidation de la paix (pre-SCF IRF)	2014	3,497,796.74	3,497,796.74
	PAYS-BAS, gouvernement des	2015	4,000,000.00	4,000,000.00
	NORVEGE, gouvernement de	2015	1,030,396.70	1,030,396.70
	DFID	2015	8,277,500.00	8,277,500.00
	Fonds pour la consolidation de la paix	2016	2,000,000.00	2,000,000.00
	Fonds pour la consolidation de la paix	2016	999,893.60	999,893.60
	ALLEMAGNE, Gouvernement de	2017	1,482,012.00	1,482,012.00
	PAYS-BAS, gouvernement des	2017	1,000,000.00	1,000,000.00
	NORVEGE, gouvernement de	2017	2,636,749.04	2,636,749.04
	SUÈDE, Gouvernement de	2017	1,800,755.14	1,800,755.14
	DFID	2017	4,801,719.10	4,801,719.10
	Fonds pour la consolidation de la paix	2017	2,999,868.00	2,999,868.00
	Fonds pour la consolidation de la paix	2017	4,565,160.00	4,565,160.00
	NORVEGE, gouvernement de	2018	3,247,016.80	3,247,016.80
	SUÈDE, Gouvernement de	2018	1,682,621.86	1,682,621.86
	DFID	2018	2,511,060.00	2,511,060.00
	Fonds pour la consolidation de la paix	2018	1,500,000.00	1,500,000.00
	ALLEMAGNE, Gouvernement de	2019	5,508,995.00	5,508,995.00
	NORVEGE, gouvernement de	2019	1,090,786.13	1,090,786.13
SUÈDE, Gouvernement de	2019	3,143,844.69	3,143,844.69	
DFID	2019	7,467,326.00	7,467,326.00	

Tableau 9: Légende de l'outil de gestion de portefeuille (Project Pipeline) FCS - au 30 Octobre 2020

Catégorie principale	Critères	Sous-catégorie	Critères
A. Idée de projet	Idée de projet, conformément à l'analyse des conflits, aux processus de dialogue démocratique, aux objectifs de stabilisation ou au cadre de mise en œuvre de l'ISSSS		
B. Soft pipeline	Critères A + intérêt exprimé par le gouvernement et les donateurs	B1 - Intérêt des autorités B2 - Intérêt des donateurs	1. Intérêt exprimé par les autorités 2. Intérêt exprimé par les donateurs
C. Hard pipeline	Critères B + Allocation approuvés par le CAN Cette phase couvre les phases de développement du projet jusqu'à ce que le contrat soit signé avec PMO	C1 - Approuvé par le CAN C2 - Appel à proposition lancé C3 - PMO sélectionné C4 - Prodoc finalisé	1. Allocation approuvée par le CAN 2. Lancement de l'appel à propositions 3. PMO sélectionné 4. Document de projet approuvé
D. En cours de mise en œuvre	Inclut la phase de démarrage et la phase opérationnelle.	D1 - Contrat signé D2 - Opérationnel	1. Contrat signé et phase de démarrage 2. Mise en œuvre opérationnelle
E. Fermé	Comprend le processus de fermeture au niveau financier et administratif	E1 - Fermeture (financière et administrative) E2 - Fermé	1. Opérationnel fermé 2. Fermé financièrement et administrativement

Tableau 10: Outil de gestion de portefeuille (Pipeline) FCS - au 30 Octobre 2020

No.	Catégorie principale	Sous-catégorie	Zone Géographique		Project			Budget	Dates		
			Bureau UAS en charge	ZP ISSSS	Type de projet	MPTF ID	Titre officiel du projet	Partenaire principal	Début	Fin	
1	A. Idée de projet	A	HQ	N/A	Programme	N/A	TBD - Approche intégrée aux conflits fonciers	TBD	5,000,000	TBD	TBD
2			SK	Ruzizi/Fizi	Programme	N/A	TBD - Feuille de route intégrée pour les dialogues au Sud Kivu	TBD	3,000,000	Mi 2021	Fin 2024
3			HQ	N/A	Programme	N/A	TBD - Approche intégrée Femmes, paix et sécurité	TBD	5,000,000	TBD	TBD
4	B. Soft pipeline	B1	HQ	N/A	Programme	N/A	TBD - Sensibilisation et prévention des conflits dans le contexte de la COVID-19	TBD	3,000,000	TBD	TBD
5			HQ	N/A	Programme	N/A	TBD - Soutien à la « réinsertion communautaire » dans l'Est	TBD	10,000,000	TBD	TBD
6		B2	HQ	N/A	Management	N/A	TBD – Fonction de gestion du FCS : Cellule de gestion du fonds, agent de gestion et S&E 2022	SSU	1,220,093	1 janvier 2022	31 décembre 2022
7			HQ	N/A	Programme	N/A	TBD – Fonctions substantives UAS 2022	SSU	741,355	1 janvier 2022	31 décembre 2022
8	C. Hard pipeline	C1	Nord Kivu	Beni	Programme	N/A	TBD - Dialogue démocratique et REA, ville de Beni Nord Kivu	TBD	540,000	TBD	TBD
9			Nord Kivu	Bwito Nord – Sud Lubero	Programme	N/A	TBD - RRR et Dialogue démocratique, sud-Lubero/nord Bwito North Kivu	TBD	4,100,000	TBD	TBD
10			HQ	N/A	Management	N/A	TBD - Fonction de gestion du FCS : Cellule de gestion du fonds, agent de gestion et S&E 2021	SSU	1,220,093	1 janvier 2021	31 décembre 2021

11	C2	Nord Kivu	Kitshanga	Programme	N/A	TBD - RRR et Femmes, Paix et Sécurité, Kitshanga Nord Kivu	TBD	3,000,000	1 janvier 2021	30 juin 2023
12		HQ	N/A	Programme	N/A	TBD - Fonctions substantives UAS 2022	SSU	741,355	1 janvier 2021	31 décembre 2021
13	C4	Sud Kivu	Ruzizi/Fizi	Programme	00124131	Udongo Na Ufugaji Kwa Ajili Ya Amani	ZOA	2,916,000	1 novembre 2020	30 avril 2023
14		Sud Kivu	N/A	Programme	00124130	Mchango wetu kwa Amani	Interpeace	756,000	1 novembre 2020	30 avril 2022
15	D1	Sud Kivu	Ruzizi/Fizi	Programme	00123982	ESPASK – Ensemble pour la Sécurité et la Paix au Sud Kivu	CORDAID	2,808,000	1 octobre 2020	31 mars 2023
16		Ituri	Irumu-Djugu	Programme	00123593	Ensemble pour la Sécurité et la Paix A Djugu (ESPAD)	CORDAID	2,484,000	1 septembre 2020	31 août 2022
17		Ituri	Irumu-Djugu	Programme	00123594	Pour un Djugu Pacifique : cohésion sociale, réintégration économique, et engagement des jeunes et des femmes pour la pacification du territoire de Djugu	DRC	3,024,000	1 septembre 2020	31 août 2022
18	D2	Ituri	Irumu-Djugu	Programme	00121338	Appui à la cohésion sociale et la résilience communautaire pour la réintégration pacifique des ex-combattants de la Force de résistance patriotique d'Ituri (FRPI)	OIM	3,200,000	1 juillet 2020	31 décembre 2021
19		Ituri	Irumu-Djugu	Programme	00121568	Baraza ya Kukamilisha Amani / Appui à la réinsertion et la réintégration des ex-combattants du FRPI en Ituri	ACIAR	540,000	1 juin 2020	30 novembre 2021

D. En cours de mise en œuvre

20	Ituri	Irumu-Djugu	Programme	00121567	Pamoja kwa Djugu/Ensemble pour Djugu	SFCG	1,080,000	1 juin 2020	31 mai 2021
21	Nord Kivu	Beni	Programme	00111136	Ensemble pour Beni	OIM	7,000,000	23 juillet 2018	31 décembre 2020
22	Nord Kivu	Kitshanga	Programme	00113419	Njia za Makubaliano : Les chemins vers les Accords - Deuxième Phase	Alerte Internationale	1,836,000	1 janvier 2019	28 février 2021
23	HQ	N/A	Management	00113331	Support to M&E- DRC ISSSS	SSU	655,582	10 décembre 2028	31 décembre 2020
24	HQ	N/A	Management	00100759	Support to SCF Trust Fund Cell	SSU	405,002	3 juin 2016	31 décembre 2020
25	HQ	N/A	Management	00103582	DRC ISSSS: Direct Cost MA - PN	PNUD	159,511	7 décembre 2016	31 décembre 2020
26	HQ	N/A	Programme	00110348	ISSSS Technical Secretariat Support	SSU	444,994	25 avril 2018	31 décembre 2020
27	Ituri	Irumu-Djugu	Programme	00121067	Pamoja Kwa Amani 2020	SFCG	198,298	17 avril 2020	15 juillet 2020
28	Ituri	Mambasa	Programme	00092283	PBF/IRF-96: AMANI NI NJIA YA MAENDELEO: "La Paix est la voie du Developpment" (DRC)	IOM	4,367,125	23 octobre 2014	31 août 2016
29	Sud Kivu	Kalehe	Programme	00092287	PBF/IRF-97: Projet intégré de stabilisation du Nord Kalehe en Province du Sud Kivu (DRC)	UNDP	3,497,797	23 octobre 2014	31 juillet 2016
30	Nord Kivu	Kitshanga	Programme	00103078	PBF/COD/B-6: Nija za Makubaliano - Les chemins vers les Accords	Alerte Internationale	2,000,000	21 octobre 2016	31 mai 2018
31	Ituri	Mambasa	Programme	00105660	Armani ni njiya ya maendeleo phase II in Mambasa	IOM	1,553,194	18 mai 2017	31 juillet 2018

32	Sud Kivu	Ruzizi/Fizi	Programme	00106007	Tujenge Pamoja kwa Ajili ya Amani. Construisons ensemble pour la Paix !	Alerte Internationale	7,560,000	28 juin 2017	31 décembre 2019
33	Sud Kivu	Kalehe	Programme	00106172	Projet de consolidation du projet integre de stabilisation du Nord Kalehe	PNUD	972,215	7 juillet 2017	30 juin 2018
34	Ituri	Irumu-Djugu	Programme	00106202	PAMAOJA KWA AMANI "Ensemble pour la paix"	UNHABITAT	2,273,000	12 juillet 2017	31 décembre 2019
35	Nord Kivu	Kitshanga	Programme	00106220	PBF/COD/A-3: Gouvernance fonciere, cohesion sociale, reinsertion socio-economique et prevention des Violences basees sur le Genre dans la zone prioritaire "Autour de Kitshanga"	UNHABITAT	2,999,868	13 juillet 2017	30 juin 2019
36	HQ	N/A	Management	00098453	PBF/COD/H-1: Appui au Secretariat Technique conjoint de l'ISSS et du Programme STAREC	SSU	999,894	2 février 2016	31 juillet 2019
37	Ituri	Irumu-Djugu	Programme	00106218	PBF/COD/A-2: PAMOJA KWA AMANI "Ensemble pour la paix" (UNDP MA fonction portion)	UNHABITAT	4,565,160	13 juillet 2017	31 octobre 2019
38	HQ	N/A	Management	00112957	EVALUATION DU FONDS DE COHRENCE POUR LA STABILISATION	SSU	40,000	4 décembre 2018	31 décembre 2019
39	HQ	N/A	Management	00108993	Collecte des données sur la Consolidation de la Poix et la Reconstruction en RDC (M&E)	PNUD	500,000	20 février 2018	31 juillet 2019